



Litige finaref - commandement de payer

Par **guigui67**, le **25/08/2009 à 20:30**

Bonjour, rn en postant ce sujet j'espère obtenir quelques réponses et surtout de l'aide afin de nous sortir de cette galère... Je m'explique : rn Courant 2006, ma belle mère a contracté un prêt chez Finaref au nom de ma concubine, sans qu'elle ne soit au courant en falsifiant sa signature. rn Ma concubine ne suivant pas ses comptes à l'époque n'a découvert la chose seulement 1 ans après lorsqu'un huissier est venu avec un Commandement de payer la somme de 5000 euros et quelques. rn Suite à ça nous avons déposé plainte ce qui a mis fin aux poursuites de l'huissier mais pas aux intérêts bien sur. rn A ce jour, la procédure est toujours en cours et il est plus que possible que nous n'arrivions jamais à prouver cette escroquerie et de ce fait tout va nous revenir. rn Donc voilà, dans l'hypothèse où nous perdons le procès et que le cours du litige avec Finaref reprenne, comment cela va se dérouler? (huissier? système de recouvrement style Contentia?) rn Nous pensons à ce jour que la totalité doit s'élever autour des 6000 euros, somme que bien sur nous ne possédons pas en totalité (1500-2000 à tout casser) comment pouvons nous faire? Faire une demande de dossier en sur endettement? échelonnement? rn Nous sommes totalement perdus et on ne sait pas comment faire. rn Merci de nous aider.

Par **jeetendra**, le **25/08/2009 à 20:53**

[fluo]FEDERATION CRESUS[/fluo] rn 7, rue Sedillot BP 8 rn 67064 STRASBOURG rn 03.90.22.11.34 rn rn [fluo]UDAF du Bas-Rhin[/fluo] rn 19-21 rue du Faubourg National rn BP 70062 rn 67067 Strasbourg Cedex rn Tél. 03 88 52 89 89 rn Fax : 03 88 75 72 24 rn E-mail : udaf67@udaf67.unaf.fr rn Site Internet : <http://www.udaf67.com> rn rn Bonsoir, prenez rapidement contact avec l'Association Cresus de Strasbourg, l'Udaf, ils vous aideront, tenez bon, cordialement

Par **guigui67**, le **25/08/2009 à 21:24**

bonsoir,rnmerci d'avoir répondu si rapidement mais ce sont des assoc de quoi?

Par **willy19**, le **20/02/2011 à 21:42**

Bonjour, attention message d'avertissement:rnMise en garde face à l'udaf 67 de Strasbourg, je vous explique j'ai mis mon père avec sont accord a LUDAF 67 de Strasbourg.
rnAujourd'hui nous sommes en litige avec eux, pourquoi: car mon père à besoin de faire des travaux d'URGENCE dans sa maison, c'est à dire une porte d'entrée qui ne se verrouille plus, un poêle à bois dans la cuisine qui fuit c'est à dire de la fumée dans toute la maison donc un risque d'incendie! Et une toiture qui fuit, donc des plafond qui sont humide avec des auréole géantes dans le salon et l'entrée. rnRésultat des devis ont étaient fait avec des entreprises très sérieuses, résultat L'UDAF refuse toute les offre de prix, donc depuis un an et demie rien n'a étaient fait, deplus il faut savoir que les assurances prennent en chagent certaines parties des travaux! Mais je ne peut rien faire étant donné que c'est LUDAF qui gèrent l'argent et le patrimoine de mon père.rnJ'ai tenté de les contacté je cite Mr. Geissler impossible il ne me répond ni au téléphone ni à mes lettre recommandé à croire que ce monsieur n'existe pas.rnQue faire dois je faire aller au tribunal, mais comment, je n'ai pas l'argent pour payé un avocat mon père est à bout. Et il ne peut lui même payé un avocat car c'est ludaf qui gèrent sont argent et donc payé un avocat pour s'attaquer eux même.rnCe qui me choque a ce jour c'est que mon père n'est pas le seul dans cette situation j'ai déjà recensé 6 familles en litiges avec l'udaf67.rnDONC ATTENTION LUDAF67 EST PIRE QU UNE SECTE!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **willy19**, le **20/02/2011 à 21:43**

Bonjour, attention message d'avertissement:rnMise en garde face à l'udaf 67 de Strasbourg, je vous explique j'ai mis mon père avec sont accord a LUDAF 67 de Strasbourg.rnAujourd'hui nous sommes en litige avec eux, pourquoi: car mon père à besoin de faire des travaux d'URGENCE dans sa maison, c'est à dire une porte d'entrée qui ne se verrouille plus, un poêle à bois dans la cuisine qui fuit c'est à dire de la fumée dans toute la maison donc un risque d'incendie! Et une toiture qui fuit, donc des plafond qui sont humide avec des auréole géantes dans le salon et l'entrée.rnRésultat des devis ont étaient fait avec des entreprises très sérieuses, résultat L'UDAF refuse toute les offre de prix, donc depuis un an et demie rien n'a étaient fait, deplus il faut savoir que les assurances prennent en chagent certaines parties des travaux! Mais je ne peut rien faire étant donné que c'est LUDAF qui gèrent l'argent et le patrimoine de mon père.rnJ'ai tenté de les contacté je cite Mr. Geissler impossible il ne me répond ni au téléphone ni à mes lettre recommandé à croire que ce monsieur n'existe pas.rnQue faire dois je faire aller au tribunal, mais comment, je n'ai pas l'argent pour payé un avocat mon père est à bout. Et il ne peut lui même payé un avocat car c'est ludaf qui gèrent sont argent et donc payé un avocat pour s'attaquer eux même.rnCe qui me choque a ce jour c'est que mon père n'est pas le seul dans cette situation j'ai déjà recensé 6 familles en litiges avec l'udaf67.rnDONC ATTENTION LUDAF67 EST PIRE QU UNE SECTE!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!